

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 114 (1969)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Où va la Bundeswehr?  
**Autor:** Schneider, Fernand-Thiébaud  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343502>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Où va la Bundeswehr ?

A intervalles réguliers, les Allemands s'interrogent sur la valeur de leur armée et sur la place que celle-ci occupe dans la nation.

Tout récemment encore, la publication d'un « Livre blanc » a évoqué la structure envisagée de la Bundeswehr de l'avenir, alors que les déclarations d'un général ont donné lieu à de nombreux commentaires de presse sur les rapports Armée-Nation. Il peut être intéressant de rappeler brièvement ce document et ce discours.

### 1. *La Bundeswehr du « Livre blanc »*

Ce document est essentiellement un exposé général de la politique allemande en matière de défense nationale et une évocation des mesures prévues pour concrétiser celle-ci dans les forces armées fédérales. Il envisage la période allant jusqu'en 1972.

En bref, il s'agit là d'une sorte de correctif à l'état antérieur, décidé sous le coup de l'émotion provoquée par l'invasion de la Tchécoslovaquie. Ce « Livre blanc » évoque d'ailleurs aussi bien des questions de politique extérieure — relatives à l'emploi de la Bundeswehr dans le cadre de l'OTAN, compte tenu de la situation du moment — que des problèmes de politique intérieure, en d'autres termes du rôle actuel de l'armée dans la nation, ainsi que des droits et devoirs du « citoyen en uniforme ».

Avant tout, le document traite de la brûlante difficulté de l'heure, de celle que soulève l'augmentation des effectifs primitivement prévus. L'on sait qu'une diminution de ceux-ci avait été décidée dans l'atmosphère d'euphorie générale qui avait précédé le « coup de Prague ». Le budget présenté par le ministre de la Défense avait alors été réduit, en dépit des protestations de ce dernier.

Mais l'invasion de la Tchécoslovaquie — coup de tonnerre en ciel serein — a suscité un revirement immédiat de l'opinion publique et des milieux politiques et gouvernementaux. D'où la décision d'abandonner définitivement la réduction à l'effectif de 400 000 hommes, antérieurement envisagée. Le « Livre blanc » annonce donc le maintien, pendant toute la période considérée, du niveau de 460 000 hommes. En fait, il

s'agit d'un volume total de 480 000 hommes, la différence étant fournie par trois sources d'un total de 16 000 à 25 000 hommes. Ceux-ci comprennent notamment des soldats servant au-delà du service obligatoire, mais non présents sur les rangs pendant la dernière année de service, consacrée à la préparation à une carrière civile tout en permettant une constante disponibilité pour une éventuelle mobilisation instantanée. A eux s'ajoutent 4000 à 6000 réservistes, ainsi qu'un supplément de 5000 appelés. Ces dispositions évitent la réduction à  $\frac{2}{3}$  de l'effectif théorique, primitivement prévu pour les forces de campagne.

Mais le problème du nombre n'est pas résolu pour autant. Car la Bundeswehr accuse toujours un déficit de 4000 officiers et de 30 000 sous-officiers. En outre lui fait encore défaut un tiers des théoriques « engagés à temps » servant au-delà de la durée légale. Ce sont donc des hommes du contingent qui doivent combler les lacunes...

Dans ces conditions, le pourcentage des appelés — fixé primitivement à 38 % de l'effectif total — a été, pour l'ensemble des trois armées, de 53 % fin 1968, mais bien plus important dans l'armée de terre.

On s'est beaucoup interrogé, en Allemagne, sur les causes de cette difficulté de recrutement de sous-officiers de carrière. Diverses études sur ce sujet font ressortir que les faibles soldes des petits cadres sont moins responsables de l'actuelle désaffection des potentiels candidats à la carrière militaire que le manque de considération du soldat dans l'opinion publique et les mauvaises conditions du logement de ces personnels.

A vrai dire, ceux-ci sont moins bien payés que leurs théoriques égaux du secteur civil. Un Oberfeldwebel (sergent-major) touche environ 1000 DM par mois s'il est marié et père d'un enfant. Mais au terme de ses douze années de service il reçoit un ensemble d'indemnités de près de 50 000 DM<sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, diverses mesures ont été prises pour faciliter le recrutement des sous-officiers. Comme en France, la création d'un cadre d'« officiers techniciens » — avec une carrière allant jusqu'au grade de capitaine — doit rendre le métier des armes plus attrayant, puisque les meilleurs des sous-officiers pourront accéder à ce corps.

A vrai dire, un autre problème, moins connu généralement, se pose

<sup>1</sup> Chiffre fourni par Kurt Becker (« Die Zeit » du 21.2.69). Environ 1100 frs. s. par mois.

pour le personnel civil des armées. La confédération des fonctionnaires de la Bundeswehr (« Verband der Beamten der Bundeswehr »), qui groupe environ 17 000 fonctionnaires de cette catégorie, a réclamé en mai dernier une « réforme étendue et profonde » de l'organisation et des méthodes de l'administration militaire, ainsi qu'une nouvelle définition des perspectives de carrière.

Il s'agit là des revendications formulées en quelque sorte au nom des 23 000 fonctionnaires, 60 000 employés et 84 000 ouvriers relevant du Ministère de la défense.

A vrai dire, une partie seulement de ce personnel est au service de l'administration proprement dite. A côté des fonctionnaires de type classique figurent, en effet, parmi ces « civils », des techniciens divers, des professeurs, des spécialistes de tous ordres, des médecins et pharmaciens, des physiciens, psychologues, interprètes et traducteurs, ainsi que des documentalistes. L'on ressent là l'origine d'une armée construite par des non-militaires. En effet, une grande partie de ce personnel revêtirait l'uniforme dans d'autres armées. Et les Allemands ont incontestablement compliqué leurs problèmes en « civilisant » à outrance leur Bundeswehr.

Bref, du fait de cette structure, l'appareil militaire fédéral donne l'impression d'un excès de bureaucratie : sensiblement 170 000 civils à côté de 450 000 soldats seulement. Mais le recrutement est insuffisant : 177 médecins, au lieu des 304 prévus, pour les conseils de révision et divers examens médicaux ; 208 enseignants, au lieu de 288.

En somme, si la Bundeswehr manque de cadres de carrière militaires, elle enregistre également un déficit en personnel civil. Mais l'on espère faire face en partie à cette situation par un plus large recours à l'automation et à la rationalisation.

La Luftwaffe, pour sa part, a résolu l'un de ses problèmes difficiles en prévoyant, pour les pilotes d'avions à réaction, une carrière brève, mais assortie, au terme de quinze années de service, d'avantages substantiels.

La Marine recrute surtout du personnel servant au-delà de la durée légale. Mais c'est surtout l'armée de terre qui souffre d'un manque d'effectifs, ainsi qu'il a été constaté au cours des considérations qui précèdent.

Or, les conditions du moment ne permettent absolument pas d'envisager une diminution du volume des forces terrestres. D'abord, il y a

eu des retraits de troupes alliées. Et il serait dangereux de ne pas en tenir compte. Certes, les Etats intéressés ont bien décidé, au lendemain de Prague, de ne pas poursuivre les réductions primitivement prévues, mais seule la Grande-Bretagne a décidé un accroissement de son contingent à la disposition de l'OTAN. Et encore s'agit-il là essentiellement de troupes maintenues en Angleterre bien que destinées à l'Alliance.

En outre, il faut tenir compte des divisions russes acheminées vers le front atlantique en août 1968. Par ailleurs, personne ne prend plus au sérieux la théorie du « temps de préavis » probable. Le deuxième coup de Prague a bien mis en évidence la possibilité, pour les Soviétiques, d'agir à la fois par surprise et en force.

Bien plus : il apparaît maintenant aux yeux de tous que la doctrine de la « flexible response », pour être pratiquement crédible, exige des moyens classiques en plus grand nombre. Or, l'Allemagne fédérale, placée aux avant-postes du dispositif atlantique, ne peut pas escompter un renforcement rapide des forces alliées. Ne voulant « pas être libérée, mais défendue », selon la juste parole d'un général, elle se trouve dans l'obligation de compter avant tout sur elle-même, pour affronter efficacement et pendant un temps suffisamment long l'assaut éventuel des armées du Pacte de Varsovie.

Dans ces conditions et en supposant que dans l'immédiat un assaut russe — le différent sino-soviétique aidant — soit peu probable, on peut se demander si, dans un proche avenir, la République fédérale va pouvoir se contenter des 480 000 hommes actuellement prévus. Et si elle veut dépasser ce nombre, il faudra augmenter la proportion des appelés.

Certes, le gouvernement de Bonn a toujours la faculté d'intensifier les rappels de réservistes qui, pendant leur période, renforcent l'effectif normal. Il est d'ailleurs envisagé de porter le nombre des convoqués de 4000 à 6000 en 1972.

Certains hommes politiques ont proposé, par ailleurs, une réduction de la durée du service obligatoire, comme l'ont plus ou moins décidé d'autre pays. Mais l'Allemagne aura toujours à résoudre un problème du nombre et il lui faudrait davantage de sous-officiers et même d'officiers pour faire face à un service plus court. Car il sera difficile d'obtenir, par un service court, un nombre de gradés suffisamment instruits pour assumer l'ensemble de l'instruction d'un contingent incorporé plus abondant.

Et puis, il y a la question des crédits, qu'il faudrait augmenter. Dans l'immédiat, ceux-ci ont été accrus de 2,5 milliards de DM pour la période allant jusqu'en 1972. Or, il s'avère déjà que cette « enveloppe » supplémentaire sera absorbée en grande partie par l'augmentation des dépenses de personnel. Mais est intervenue également une sérieuse augmentation du coût des matériels. L'on signale que le nouveau char 70 coûte plus de deux fois plus cher que le « Leopard », qui revenait à un million de DM. La plus grande mobilité, indispensable à l'Armée de terre, semble soulever de réelles difficultés et demandera du temps.

Sur le plan de la doctrine l'accent est mis en Allemagne sur la guerre conventionnelle, rendue probable par le caractère apocalyptique de l'emploi des moyens nucléaires. La Bundeswehr veut donc se transformer en fonction de la « flexible response », considérée comme devant se traduire essentiellement — et certainement initialement — par l'escalade au moyen des armes classiques<sup>1</sup>.

En conséquence, les escadres de Starfighter devront participer moins que dans le passé à l'éventuelle guerre atomique et davantage au soutien des forces terrestres. Les engins du type « Honest John » et « Sergeant », surtout nucléaires, ne seront sans doute pas remplacés ultérieurement. Par contre, la Bundeswehr conservera ses « Pershing » et son artillerie lourde.

Mais, de l'avis des milieux bien informés, seul un sixième du budget pourra être consacré aux nouveaux investissements. On peut donc avoir des doutes sur la modernisation des forces allemandes, face à celles des Russes, constamment perfectionnées avec le souci de réunir un maximum de puissance à un minimum d'effectifs.

Dans ces conditions, les débats sur la forme de la Bundeswehr, la qualité de ses cadres et l'amélioration de ses matériels, alimenteront, longtemps encore, les commentaires des journalistes spécialistes, assez nombreux et souvent très compétents. Quant à la valeur « combative » de l'armée allemande, elle est jugée — selon un sondage récent — « particulièrement élevée », par 46 0/0, « moyenne », par 32 0/0, « médiocre », par 14 0/0, des personnes interrogées.

Certes, le commandement fait son possible pour améliorer l'aptitude professionnelle de ses cadres. Des écoles nouvelles ont été créées et

<sup>1</sup> Aux « avant-postes », comme le dit l'auteur, la R. F. A. n'ose pas songer « ouvertement » à la guerre atomique. Et pourtant... (Réd.)



même la préparation à des carrières non militaires s'avère excellente. Cependant, si celle-ci a hautement accru un certain prestige de la Bundeswehr, elle a l'inconvénient d'inciter de nombreux spécialistes ainsi formés à accepter un emploi civil.

L'accent est mis souvent, pour la formation des officiers, sur la nécessité de faire obtenir à ces derniers des « clartés de tout ». Le général Steinhoff, Inspecteur de la Luftwaffe, a déclaré, à ce sujet, que l'aviation devait être gérée « comme une vaste entreprise industrielle » et d'autres chefs allemands ont parlé de « l'officier-manager ». A vrai dire, en dépit de l'effort fait en ce sens, seule une certaine fraction des officiers de la Bundeswehr répond à ce critère et ce personnel d'une qualité exceptionnelle est affecté notamment aux grands états-majors et services techniques de l'OTAN.

Mais une autre question se pose actuellement encore en Allemagne fédérale : celle de la place de l'armée dans la nation.

## *2. Les relations Armée-Nation en Allemagne fédérale*

Le « citoyen en uniforme », envisagé avec tant de foi par le général von Baudissin et quelques autres fondateurs de la jeune école allemande au sein de la Bundeswehr, est un idéal difficile à concrétiser dans la réalité des faits.

L'on entend souvent la remarque que l'armée allemande a été créée « par des civils ». Il y a du vrai dans cette observation. En effet, la Bundeswehr a été mise sur pied à une époque où la défaite était encore très proche. Une large fraction de la population était plus ou moins anti-militariste. Et elle ne voulait pas de cet « Etat dans l'Etat » que les armées impériales et même la Reichswehr avaient été aux yeux de beaucoup de citoyens allemands.

Le nouveau soldat ne devait donc pas ressembler à l'ancien. Et, pour le faire apparaître plus « civil » d'allure, il avait été doté initialement d'un uniforme fort laid, les insignes de grade des officiers avaient été réduits à leur plus simple expression, comme si leurs porteurs devaient se les faire pardonner. Depuis, quelques changements sont intervenus. L'habit militaire est devenu plus élégant et les officiers des deux dernières guerres ont été autorisés à porter de nouveau leurs décorations, primitivement non admises.

Il n'en demeure pas moins que la notion du citoyen en uniforme demeure. Et pour la marquer, le soldat de la Bundeswehr a toujours le droit d'écrire au « délégué parlementaire à la Défense », personnalité désignée par le Bundestag à qui elle rend régulièrement compte de l'état et du moral de l'armée, ainsi que des réclamations recueillies et des suites devant leur être données. Il y a là une institution qui n'a son égale dans aucune autre armée.

En fait, le soldat allemand actuel s'intègre mal dans la nation. Il paie encore les « péchés » imputés à la Wehrmacht, victime à la fois de son obéissance passive — conséquence de ce culte de l'« Obrigkeit » érigé jadis en principe par Luther, mais qui était devenu automatique au cours des siècles — et du mauvais emploi fait, par Hitler, de son armée.

Et, actuellement encore, il est des Allemands qui s'interrogent sur l'utilité de la Bundeswehr. Le nouveau président fédéral a apporté de l'eau au moulin de ces hommes, en déclarant, immédiatement après son élection, que, le cas échéant, l'armée devait être prête à être remise en cause au profit d'une « solution politique ». L'on s'imagine facilement l'effet produit par cette regrettable phrase dans les rangs de la Bundeswehr.

Au fond, la République fédérale avait été à ses débuts une nation sans armée et sa population en avait pris son parti. Il reste quelque chose de cet état d'esprit. Lors de la consultation mentionnée, des jeunes, dans la proportion de 9 % — contre 4 % en 1965 — déclaraient refuser le service militaire ; 25 % cherchaient à échapper à cette obligation ; 14 % s'y soumettaient volontiers ou très volontiers ; 29 % se montraient réticents.

Actuellement, l'APO — l'opposition extra-parlementaire — à l'image de certains « gauchistes » d'autres pays, pratique l'anti-militarisme à outrance. Le régime inégal de l'incorporation, les facilités accordées aux objecteurs de conscience, ont largement développé de telles tendances. Le soldat qui ne se plaît pas au régiment est tenté, après coup, de revendiquer les bénéfices de la bienveillance dont jouit le réfractaire.

Dans ces conditions, il n'est donc pas étonnant que l'armée allemande reste en dehors de la société nationale. Certes, les officiers sont reçus, dans diverses réunions de leur garnison, par courtoisie. Quant aux



sous-officiers et hommes, ils se rassemblent généralement dans leurs casernes et foyers ou ils vont dans certains cafés. Mais ils restent de préférence entre eux. Et, à tout prendre, le soldat s'intègre mal dans cette société de consommation, qui ne lui accorde que médiocrement les fruits de la prospérité générale.

Bref, un auteur allemand a pu écrire que, tout compte fait, la Bundeswehr était la « mal-aimée » dans le pays. Dans une série d'articles parus dans « Die Zeit », un auteur cite une campagne d'excitation entreprise par la feuille satirique « Pardon ». Celle-ci avait organisé un « concours » pour l'obtention de « l'ordre de la grande autorité nationale » — Grosser nationaler Obringkeitsorden — à décerner aux gradés — genre « gueules de vache » — à désigner par leurs subordonnés.

L'autorité militaire — afin de ne pas fournir à cette feuille une publicité gratuite — s'est contentée d'en interdire la vente dans les casernes... Mais faut-il s'étonner si, dans ces conditions et par réaction, certains militaires envisagent d'adhérer au parti N. P. D. ? D'après les déclarations du leader von Thadden, faites en avril 1969, 1 général, 200 officiers, 400 soldats de carrière faisaient partie de ses effectifs et 600 adhérents n'appartenant pas au personnel de carrière. Si bien que 12 000 membres du NPD existaient alors dans la Bundeswehr. Par contre, une photographie parue dans la presse montrait un caporal de la Luftwaffe portant l'insigne du nouveau parti communiste allemand. Si le règlement interdit certainement d'afficher aussi ostensiblement des opinions avancées, il est indéniable que la législation actuelle ne s'oppose pas à une appartenance des militaires allemands à une formation communiste autorisée.

Mais il est à noter que les auteurs des dispositions de la loi fondamentale sur les droits civils et civiques du soldat n'avaient pas prévu toutes les conséquences du « libéralisme » alors accordé à tout militaire. Ils ont été en quelque sorte pris à leur piège. Ils avaient voulu une Bundeswehr au-dessus des partis. En fait, ils ont ouvert l'accès de ces derniers aux membres de leurs forces armées.

Il en est de même du droit d'expression, accordé plus largement au soldat allemand qu'à tout autre. Les règlements recommandent seulement aux militaires d'user « avec réserve » de la faculté qui leur est reconnue d'exprimer leur opinion. En fait, les journaux allemands

reproduisent journallement des articles — souvent opposés — sur des problèmes du jour, généralement dans les rubriques « tribune libre » ou « lettres de nos lecteurs », émanant de membres de la Bundeswehr.

A vrai dire, les généraux allemands parlent souvent. Et nous assistons parfois à des mises au point, par les autorités concernées, au sujet de certaines déclarations faites par des chefs militaires. C'est ainsi qu'en mai 1969 quelques propos formulés par le général Grashey, Inspecteur général-adjoint de la Bundeswehr, ont été amplement commentés — en bien ou en mal — par de nombreux journaux ou périodiques allemands.

Cet exposé avait porté sur la doctrine allemande de l'exercice de l'autorité au sein de la Bundeswehr, couramment appelée l'« Innere Führung ». Le général semblait, d'après certains comptes rendus de presse, l'avoir sévèrement critiquée. Il avait réclamé, disait-on, la suppression du délégué parlementaire à la Défense. Il reprochait, ajoutaient ces articles, aux trois ministres successifs de la Défense — MM. Strauss, von Hassel, Schröder, tous trois démocrates chrétiens — de n'avoir rien fait pour le soldat. Il accusait, précisait la presse, certains leaders socialistes d'être responsables de l'absence de toute unité Armée-Nation. Il préconisait enfin, disait-on, l'abolition du principe même de l'Innere Führung.

La position des partis vis-à-vis de ces propos supposés a été très diverse. Par exemple, le député libéral Fritz Schultz, suivi de quelques-uns des collègues de son parti, a déclaré, après l'audition de l'enregistrement des propos tenus par le général Grashey, qu'il était inopportun de constituer une commission d'enquête à ce sujet. Il ajoutait que la tension qui, au sein de la Bundeswehr, avait déjà provoqué la démission de l'Inspecteur général Trettner, subsistait et que, dans ces conditions, il convenait de savoir gré au général Grashey d'avoir eu le courage de le dire.

Quant au général de Maizière, Inspecteur général et donc chef direct du général mis en cause, il s'était empressé de préciser que les déclarations de son adjoint avaient été quelque peu mal interprétées. Mais, ajoutait-il, l'Innere Führung avait donné lieu à des malentendus au sein de la Bundeswehr, sans qu'il fût question d'en contester le principe.

Le général Grashey lui-même a procédé à une mise au point de ses propos. Et son chef a pu réfuter la thèse, parfois entendue, suivant laquelle l'armée allemande aurait été « trop démocratisée ». En fait, dit

le général de Maizière, il ne s'agit nullement « d'une armée qui se serait transformée », mais bien « d'une armée entièrement nouvelle que s'était donné une démocratie ».

Et l'Inspecteur général a tenu à préciser la différence entre la Bundeswehr et les forces armées du passé. Dans celles-ci l'accent avait été mis sur la discipline et la subordination, la liberté n'intervenant que dans la mesure où ces deux éléments n'absorbaient pas tout dans l'armée. Dans la Bundeswehr, au contraire, c'est la liberté qui vient au premier rang dans la définition des droits et devoirs du soldat. Et elle n'est limitée que par les nécessités de fonctionnement de l'appareil militaire.

En ce qui concerne le délégué parlementaire à la Défense, le général de Maizière admet qu'il est normal qu'un organe exécutif aussi important que l'armée soit soumis à un contrôle particulièrement suivi. Par ailleurs, la discipline dans l'armée n'est qu'un aspect du « fonctionnel » dans l'armée.

Dans ces conditions, expliquait encore l'Inspecteur général, les généraux, dans leurs propos, ne sont limités que par leur obligatoire loyauté vis-à-vis du régime. Et les discussions au sein de la Bundeswehr sont admises par l'actuelle réglementation, sous réserve d'une totale fidélité à la Constitution. Bien entendu, tout débat devient impossible avec des personnes ou groupes ne reconnaissant par la loi fondamentale. Malheureusement, l'autorité militaire est quelque peu désarmée pour engager d'éventuelles poursuites contre ceux qui, à son sens, contreviennent à ces principes. Elle ne dispose d'aucun critère juridique pour définir le délit en la matière, d'aucun instrument pour lancer la procédure.

Et, sur une question posée, le général répondait qu'aucun officier ne s'intéressait au nouveau parti communiste. Mais s'il en existait un, l'autorité militaire n'y pourrait rien. D'ailleurs le statut libéral du soldat a été établi à une époque où la loi fondamentale n'était contestée par aucun parti politique. Et si certaines difficultés se présentaient du fait de l'un d'eux, il appartiendrait au pouvoir législatif de prendre ses responsabilités en la matière.

Bien entendu, le général de Maizière reconnaissait l'existence de militaires appartenant au parti N. P. D. Il ajoutait d'ailleurs que même un seul de ces affiliés eût été « de trop dans la Bundeswehr ».

Il résulte de ce qui précède que la République fédérale s'efforce, non seulement de maintenir les effectifs d'abord réduits dans les prévisions antérieures, mais de les augmenter pour les porter à un total de 480 000 hommes en tout.

Par ailleurs, l'accroissement des crédits doit améliorer la valeur et l'armement ou équipement de la Bundeswehr. Toutefois, les mesures adoptées pour rendre plus attrayante la carrière militaire absorbent une très grande partie des nouveaux crédits votés. Dans ces conditions la modernisation envisagée devra s'effectuer très progressivement.

Mais il est certain qu'un retard doit être rattrapé par l'armée allemande. Le budget militaire de la République fédérale a été longtemps inférieur à ceux des grands alliés. Il était, en 1967, de 4,3 % du P. N. B., contre 5,3 en France, 5,7 en Grande-Bretagne et 9,8 aux Etats-Unis<sup>1</sup>. Dans ces conditions un grand effort financier devra être consenti par Bonn pour réaliser ses objectifs en matière de défense nationale.

Mais les chefs militaires et politiques de la Bundeswehr doivent faire face aussi à d'autres difficultés. L'on a beaucoup parlé, ces temps derniers, des suicides et disparitions d'officiers ou fonctionnaires relevant du Ministère de la défense. En outre, l'assassinat commis à Lebach, enfin les discussions sur la saine application du principe de l'Innere Führung, ont fait l'objet de nombreux articles de presse. Une fois de plus, un certain « malaise » de la Bundeswehr a été souligné — un peu trop peut-être — par les journaux.

Il est incontestable d'ailleurs que la combinaison du citoyen et du soldat n'est pas encore parfaitement réalisée en Allemagne fédérale. Sans doute a-t-on eu tort — lors de la rédaction du statut du militaire — de mettre l'accent sur les droits de l'incorporé, plutôt que sur ses devoirs.

En outre, une insuffisante éducation civique du jeune Allemand, une réelle inégalité dans l'appel des hommes du contingent, une trop grande mansuétude vis-à-vis de l'objecteur de conscience, n'ont guère facilité l'adaptation normale et sans heurts du citoyen ayant revêtu l'uniforme. Enfin, le développement de la « contestation », parmi les étudiants notamment, a eu inévitablement des échos à la caserne. L'on sait d'ailleurs que les dirigeants communistes engagent leurs jeunes à suivre l'appel et à mettre à profit leur présence dans la Bundeswehr pour contaminer celle-ci de l'intérieur.

<sup>1</sup> Pour la Suisse il est de 2,4 % du revenu national ! Réd.

Certes, d'autres pays connaissent parfois — à vrai dire, à un degré moindre — de telles difficultés. Mais, ainsi que le disait le général de Maizière, l'Allemagne nouvelle a voulu combiner le principe fondamental de la liberté du citoyen avec le moindre degré concevable de discipline « fonctionnelle ». En fait, il est certain que, dans les forces armées modernes, l'obéissance passive n'est ni possible, ni souhaitable. Sur le champ de bataille — où la dispersion est désormais de règle — le soldat du rang sera souvent loin de ses chefs. Le « perinde ac cadaver » n'est donc plus de mise dans le combat futur. Il faudra au militaire une réelle prise de conscience de son devoir, aussi bien que de son métier et de l'initiative que ce dernier comportera dans l'exercice du devoir d'obéissance.

Les chefs de la Bundeswehr ont voulu résoudre ce difficile problème, en tentant de définir l'« Innere Führung ». S'ils réussissent dans leur tâche... ils feront école. En attendant, les douze divisions fédérales constituent l'apport européen le plus important au bouclier atlantique. Et, par leur simple existence même, elles ont puissamment contribué à cette « absence de guerre » qui — à défaut d'une véritable paix — nous a quand même évité jusqu'à ce jour une troisième guerre mondiale...

Colonel Fernand-Thiébaut SCHNEIDER

*Note de la rédaction.* Il y a beaucoup d'enseignements à tirer pour nous de cet article ! Mft.

